



# Assemblée générale

Distr. générale  
31 mars 2003  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-huitième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005\*

#### Chapitre 3 des recettes Services destinés au public

#### Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble .....	2
A. Programme de travail .....	6
1. Services de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies .....	7
2. Vente des publications des Nations Unies .....	11
3. Services destinés aux visiteurs .....	16
4. Recettes du Département des affaires économiques et sociales .....	21
5. Vente d'articles cadeaux .....	23
6. Exploitation du kiosque à journaux .....	24
7. Exploitation des garages .....	25
8. Services de restauration .....	27
9. Autres activités commerciales .....	28
B. Appui au programme .....	30
Groupe des comptes de recettes .....	30

\* Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session (A/58/6/Rev.1)*.



---

## Chapitre 3 des recettes

### Services destinés au public

#### Vue d'ensemble

- IS3.1 Les activités inscrites au présent chapitre répondent aux objectifs de divers programmes du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, tel que révisé (A/57/6/Rev.1). Il s'agit notamment du sous-programme 24.4 (Services d'appui) du programme 24 (Services de gestion et services centraux d'appui), qui porte sur la vente d'articles philatéliques et d'articles-cadeaux; du sous-programme 23.1 (Services de promotion) et du sous-programme 23.4 (Services de publication) du programme 23 (Information), dont l'objet est de faire connaître l'oeuvre de l'Organisation grâce à l'organisation de visites guidées, de conférences, de séminaires et de manifestations spéciales et à la vente de publications des Nations Unies; et des sous-programmes 7.5 (Statistiques) et 7.6 (Population) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) qui concernent la vente de produits statistiques et, à compter de l'exercice biennal en cours, la vente de produits ayant trait à la démographie. L'exploitation des garages, l'exploitation du kiosque à journaux et les services de restauration, ainsi que les activités récemment mises en place à Vienne, Addis-Abeba et Bangkok, qui sont essentiellement des activités productrices de recettes et sont également inscrites au présent chapitre, ne figurent pas dans le plan à moyen terme.
- IS3.2 Comme indiqué à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session, dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget 2002-2003 (A/57/616, annexe IV), les activités dont il est fait état dans le présent chapitre ont souffert du ralentissement de l'économie mondiale, dont l'effet a été exacerbé par les répercussions que les événements du 11 septembre 2001 ont eu sur le fonctionnement de l'ONU (réduction des services destinés au public et fermeture fréquente des locaux après les attaques). À la suite de ces événements, les prévisions de recettes des services destinés au public ont été révisées à la baisse de façon à prendre en compte non seulement l'évolution de l'inflation et des taux de change, mais aussi la diminution prévue des recettes et des coûts, imputable au ralentissement des activités. L'Assemblée générale a approuvé un montant brut révisé de 43 066 000 dollars pour les recettes, montant inférieur aux dépenses (43 637 700 dollars), d'où une perte d'un montant estimatif de 571 700 dollars pour l'exercice biennal 2002-2003.
- IS3.3 Toutes les activités principales ont vu leurs recettes diminuer. Le nombre de visiteurs payants est tombé à environ 284 000 en 2002, niveau qui devrait se maintenir en 2003. De ce fait, toutes les activités dont les résultats financiers sont liés au nombre de visiteurs ont été affectées. Le renforcement des mesures de sécurité a également eu une incidence sur l'exploitation du garage du Siège, dont les ventes de tickets d'accès à la journée ont diminué.
- IS3.4 Outre les effets liés à la sécurité, les deux principales activités continuent d'être affectées par la situation économique. Le revenu net des activités de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) continue de baisser en raison du déclin du secteur de la philatélie ainsi que du vieillissement des collectionneurs et de la diminution du nombre. De plus, l'introduction en 2002 de timbres seulement libellés en euros a encore restreint le marché européen, du fait de la disparition de la clientèle qui achetait les timbres en schillings autrichiens. Dans la section VI de sa résolution 57/92 en date du 20 décembre 2002, l'Assemblée générale a noté avec une vive préoccupation que la situation financière de l'APNU ne cessait de s'aggraver et a demandé que l'on envisage toutes les solutions possibles pour inverser cette tendance. Il est proposé dans la présente section de restructurer l'APNU en deux services, l'un en Europe et l'autre à New York, la gestion étant centralisée au Siège. Un rapport spécifique et détaillé sur la question sera présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Les recettes brutes tirées de la vente de publications devraient rester proches de leur niveau de 2002-2003. Contrairement aux prévisions

faites pour l'exercice biennal 2002-2003, la situation du marché, la concurrence des informations disponibles gratuitement sur Internet et la diminution du nombre de publications produites par certains programmes n'ont pas permis d'accroître les recettes.

- IS3.5 Le montant total net des recettes prévues pour l'exercice biennal 2004-2005 au titre de tous les services au public (3 591 800 dollars), fait apparaître une augmentation de 4 163 500 dollars, comme indiqué dans le tableau IS3.2, alors qu'on anticipe une perte d'un montant estimatif de 571 700 dollars pour l'exercice biennal 2002-2003. Cette augmentation est en grande partie imputable aux réductions de coût attendues de la rationalisation des activités philatéliques, de l'exploitation du garage et de la restauration, de la diminution des pertes imputables aux services destinés aux visiteurs, partiellement annulées par la diminution des recettes nettes tirées de la vente de publications. Il est proposé d'éliminer quelque 16 postes.
- IS3.6 Les dépenses se rapportant au Groupe des comptes de recettes ont également été réduites compte tenu du ralentissement des activités productrices de recettes (voir la rubrique B ci-après). La décision d'inscrire ces dépenses au présent chapitre est conforme à la recommandation du Bureau des services de contrôle interne concernant l'adoption de l'approche du coût intégral, qui a été approuvée par l'Assemblée générale.
- IS3.7 Les unités administratives ci-après sont responsables de l'exécution des activités, qui sont réparties entre New York, Genève, Vienne, Addis-Abeba et Bangkok : le Département de l'information, le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau des services centraux d'appui, l'Office des Nations Unies à Genève, l'Office des Nations Unies à Vienne, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité.
- IS3.8 La répartition en pourcentage des montants bruts totaux des recettes et des dépenses correspondant aux services destinés au public au cours de l'exercice biennal 2004-2005 est indiquée au tableau IS3.1.

Tableau IS3.1

**Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage**

<i>Rubrique</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
A. Programme de travail		
1. Services de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies	32,0	32,3
2. Vente des publications des Nations Unies	39,3	37,4
3. Services destinés aux visiteurs	13,8	20,0
4. Services du Département des affaires économiques et sociales produisant des recettes	2,9	2,2
5. Vente d'articles-cadeaux	2,2	–
6. Exploitation du kiosque à journaux	0,4	–
7. Exploitation des garages	5,4	3,0
8. Services de restauration	2,2	2,4
9. Autres activités commerciales	1,8	1,0
B. Appui au programme		
Groupe des comptes de recettes	–	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau IS3.2

**Tableau récapitulatif par activité : prévision de recettes (montants bruts et montants nets)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
A. Programme de travail			
1. Services de l'Administration postale de l'ONU			
Recettes brutes	14 740,3	12 273,8	(466,5)
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	16 106,2	13 279,0	(2 827,2)
Recettes nettes	(1 365,9)	994,8	2 360,7
2. Vente des publications des Nations Unies			
Recettes brutes	16 761,9	17 535,3	773,4
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	14 277,0	15 372,7	1 095,7
Recettes nettes	2 484,9	2 162,6	(322,3)
3. Services destinés aux visiteurs			
Recettes brutes	5 343,5	6 154,3	810,8
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	8 517,8	8 222,3	(295,5)
Recettes nettes	(3 174,3)	(2 068,0)	1 106,3
4. Services du Département des affaires économiques et sociales			
Recettes brutes	1 279,9	1 288,3	8,4
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	895,9	905,1	9,2
Recettes nettes	384,0	383,2	(0,8)
5. Vente d'articles-cadeaux			
Recettes brutes	990,1	992,0	1,9
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	19,5	–	(19,5)
Recettes nettes	970,6	992,0	21,4
6. Exploitation du kiosque à journaux			
Recettes brutes	200,0	200,0	–
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	–	–	–
Recettes nettes	200,0	200,0	–
7. Exploitation des garages			
Recettes brutes	2 481,5	2 390,4	(91,1)
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	1 597,4	1 238,7	(358,7)
Recettes nettes	884,1	1 151,7	267,6
8. Services de restauration			
Recettes brutes	397,1	1 003,1	606,0
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	972,2	985,2	13,0
Recettes nettes	(575,1)	17,9	593,0
9. Autres activités commerciales			
Recettes brutes	871,7	825,4	(46,3)
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	502,1	427,4	(74,7)
Recettes nettes	369,6	398,0	28,4

<i>Rubrique</i>	<i>2002-2003 Montants approuvés</i>	<i>2004-2005 Montants estimatifs</i>	<i>2004-2005 Augmentation (diminution)</i>
B. Appui au programme			
Groupe des comptes de recettes	–	–	–
Dépenses imputées sur les recettes	749,6	640,4	(109,2)
Total, recettes brutes	43 066,0	44 662,6	1 596,6
À déduire : total des dépenses imputées sur les recettes	43 637,7	41 070,8	(2 566,9)
<b>Total, recettes nettes</b>	<b>(571,7)</b>	<b>3 591,8</b>	<b>4 163,5</b>

Tableau IS3.3

**Ressources nécessaires, par grande rubrique**

(En milliers de dollars des États-Unis)

*Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>2000-2001 Dépenses effectives</i>	<i>2002-2003 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2004-2005 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
1. Services de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies	16 050,9	16 106,2	(3 391,7)	(21,0)	12 714,5	564,5	13 279,0
2. Vente de publications des Nations Unies	13 363,9	14 277,0	488,0	3,4	14 765,0	607,7	15 372,7
3. Services destinés aux visiteurs	7 572,2	8 517,8	(650,3)	(7,6)	7 867,5	354,8	8 222,3
4. Services du Département des affaires économiques et sociales produisant des recettes	657,1	895,9	(29,3)	(3,2)	866,6	38,5	905,1
5. Vente d'articles-cadeaux	–	19,5	(19,5)	(100,0)	–	–	–
6. Exploitation du kiosque à journaux	1 487,5	1 597,4	(409,7)	(25,6)	1 187,7	51,0	1 238,7
7. Exploitation des garages	850,1	972,2	(28,6)	(2,9)	943,6	41,6	985,2
8. Services de restauration	16,6	502,1	(89,2)	(17,7)	412,9	14,5	427,4
9. Autres activités commerciales	636,6	749,6	(144,6)	(19,2)	605,0	35,4	640,4
<b>Total</b>	<b>40 634,9</b>	<b>43 637,7</b>	<b>(4 274,9)</b>	<b>(9,8)</b>	<b>39 362,8</b>	<b>1 708,0</b>	<b>41 070,8</b>

Tableau IS3.4

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>2000-2001 Dépenses effectives</i>	<i>2002-2003 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2004-2005 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Postes	19 739,0	20 949,8	(2 862,0)	(13,7)	18 087,8	877,6	18 965,4
Autres dépenses de personnel	7 380,8	7 816,0	(544,4)	(7,0)	7 271,6	284,5	7 556,1
Émoluments de non-fonctionnaires	135,1	152,5	(38,3)	(25,1)	114,2	–	114,2
Consultants et experts	275,4	305,0	(113,1)	(37,0)	191,9	8,6	200,5

Objet de dépense	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Voyages	442,0	475,6	(56,7)	(11,9)	418,9	18,5	437,4
Services contractuels	4 806,5	5 335,1	(325,0)	(6,0)	5 010,1	199,2	5 209,3
Frais généraux de fonctionnement	3 255,8	3 545,8	(346,9)	(9,7)	3 198,9	124,2	3 323,1
Dépenses de représentation	3,4	25,0	(8,0)	(32,0)	17,0	0,5	17,5
Fournitures et accessoires	501,0	533,8	(64,3)	(12,0)	469,5	18,6	488,1
Mobilier et matériel	318,4	663,0	(66,4)	(10,0)	596,6	22,8	619,4
Dépenses diverses	3 777,5	3 836,1	150,2	3,9	3 986,3	153,5	4 139,8
<b>Total</b>	<b>40 634,9</b>	<b>43 637,7</b>	<b>(4 274,9)</b>	<b>(9,8)</b>	<b>39 362,8</b>	<b>1 708,0</b>	<b>41 070,8</b>

Tableau IS3.5

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2002- 2003 <sup>a</sup>	2004- 2005 <sup>b</sup>	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2002- 2003 <sup>a</sup>	2004- 2005 <sup>b</sup>
			2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	3	–	–	–	–	2	3
P-4/3	13	10	–	–	–	–	13	10
P-2/1	4	1	–	–	–	–	4	1
<b>Total partiel</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>20</b>	<b>15</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	8	10	–	–	–	–	8	10
Autres classes	94	81	–	–	–	–	94	81
<b>Total partiel</b>	<b>102</b>	<b>91</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>102</b>	<b>91</b>
<b>Autres catégories de personnel</b>								
Service de sécurité	2	2	–	–	–	–	2	2
<b>Total partiel</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>108</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>124</b>	<b>108</b>

<sup>a</sup> Trois postes gelés (1 D-1, 1 P-5 et 1 P-4).

<sup>b</sup> Six postes gelés [1 D-1 et 5 postes d'agent des services généraux (autres classes)].

**A. Programme de travail**

IS3.9 Conformément aux objectifs du sous-programme 24.4 (Services d'appui) du programme 24 (Services de gestion et services centraux d'appui) du plan à moyen terme, le Service des activités commerciales du Bureau des services centraux d'appui gère et coordonne les activités ci-après : l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies; et, au Siège, les articles-cadeaux, le kiosque à journaux et l'exploitation des garages. Lorsqu'il exécutera ces activités pendant

l'exercice biennal 2004-2005, le Service s'efforcera de mieux faire connaître les buts et programmes de l'Organisation des Nations Unies et d'accroître l'efficacité de ses activités.

IS3.10 Conformément aux objectifs du sous-programme 23 (Information) du plan à moyen terme, le Département de l'information assure la coordination et la gestion des ventes de publications des Nations Unies au Siège et à Genève ainsi que des services destinés aux visiteurs. Le Département a pour mission de diffuser des informations sur l'Organisation à un public aussi large que possible tout en dégagant des activités mises en place des recettes nettes au profit de l'Organisation.

## 1. Services de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies

Tableau IS3.6

### Prévisions de recettes (montants bruts et montants nets)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	18 390,3	17 573,8	(816,5)
<i>À déduire :</i>			
a) Frais d'acheminement et d'oblitération du courrier	2 750,0	2 500,0	(250,0)
b) Remboursement, ajustements et commissions	900,0	800,0	(100,0)
Recettes brutes	14 740,3	14 273,8	(466,5)
<i>À déduire :</i> dépenses imputées sur les recettes	16 106,2	13 279,0	(2 827,2)
<b>Recettes nettes</b>	<b>(1 365,9)</b>	<b>994,8</b>	<b>2 360,7</b>

Tableau IS3.7

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	9 441,5	9 580,2	(2 659,1)	(27,7)	6 921,1	333,7	7 254,8
Autres dépenses de personnel	2 070,42	2 155,5	(83,8)	(3,8)	2 071,7	78,3	2 150,0
Émoluments de non-fonctionnaires	135,1	152,5	(38,3)	(25,1)	114,2	—	114,2
Consultants et experts	138,0	78,3	(78,3)	(100,0)	—	—	—
Voyages	193,3	129,4	(54,3)	(41,9)	75,1	3,3	78,4
Services contractuels	2 784,3	2 903,2	(295,1)	(10,1)	2 608,1	113,7	2 721,8
Frais généraux de fonctionnement	853,8	742,1	(83,3)	(11,2)	658,8	25,4	684,2
Dépenses de représentation	0,6	16,0	(8,0)	(50,0)	8,0	0,2	8,2
Fournitures et accessoires	315,4	263,1	(80,8)	(30,7)	182,3	7,1	189,4
Mobilier et matériel	76,0	85,9	(10,7)	(12,4)	75,2	2,8	78,0
<b>Total</b>	<b>16 050,9</b>	<b>16 106,2</b>	<b>(3 391,7)</b>	<b>(21,0)</b>	<b>12 714,5</b>	<b>564,5</b>	<b>13 279,0</b>

Tableau IS3.8

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2002- 2003	2004- 2005	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2002- 2003	2004- 2005
			2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	5	2	–	–	–	–	5	2
<b>Total partiel</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7</b>	<b>4</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	6	6	–	–	–	–	6	6
Autres classes	47	39	–	–	–	–	47	39
<b>Total partiel</b>	<b>53</b>	<b>45</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>53</b>	<b>45</b>
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>49</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>60</b>	<b>49</b>

- IS3.11 Conformément aux objectifs du sous-programme 24,4 (Services d'appui) du programme 24 (Services de gestion et services centraux d'appui) du plan à moyen terme, l'APNU continuera de faire connaître les travaux et les réalisations de l'ONU et des institutions spécialisées, tout en dégagant des recettes grâce à la vente d'articles philatéliques.
- IS3.12 Les prévisions de recettes brutes des bureaux de l'APNU présentées dans le tableau IS3.6 s'établissent à 14 273 800 dollars. Ces prévisions traduisent la situation difficile du marché philatélique dont l'activité continue de fléchir depuis 10 ans en raison du vieillissement des collectionneurs et de la diminution de leur nombre, situation que viennent aggraver le constant recul des principaux marchés, le regroupement des opérations des négociants et le remplacement des timbres à dénomination en shillings autrichiens par des timbres à dénomination uniquement en euros qui ne sont pas encore largement acceptés sur le marché philatélique, facteur qui a une incidence directe sur les opérations de l'ONU. En outre, l'évolution des comportements des individus, qui délaissent les passe-temps de longue haleine, comme les collections, en faveur d'activités de courte durée procurant une satisfaction plus immédiate, accélère le rétrécissement inévitable de ce marché. La philatélie n'est plus qu'une activité mineure des administrations postales nationales dont la responsabilité première est d'acheminer le courrier, alors que c'est la principale source de revenus de l'APNU.
- IS3.13 En 2002, l'APNU a fait appel aux services d'un consultant qu'elle a chargé de procéder à un examen exhaustif de ses opérations et de leurs perspectives à long terme. Il ressort de cette étude que, en dépit du potentiel de l'APNU et de la bonne réputation dont jouissent ses produits, ses opérations ne sont plus viables en raison de la baisse considérable des recettes qui ont peu de chances de s'améliorer, et du coût total des opérations trop élevé. L'existence de trois bureaux séparés dans trois pays différents grève considérablement les ressources, donnant lieu à des doubles emplois et à un gaspillage que l'APNU ne peut plus se permettre. Pour ce qui est des recettes, on s'est rendu compte que l'APNU devait renégocier d'urgence le montant de ses remboursements aux administrations postales nationales, faire en sorte d'être moins sensible au changement de dénomination du shilling à l'euro, et réduire, voire éliminer progressivement, les

remises actuellement accordées aux négociants. Il est en outre nécessaire que l'APNU réexamine sa gamme de produits et leur prix et rationalise sa production philatélique.

- IS3.14 Les prévisions pour l'exercice biennal 2004-2005 visent à assurer la transition entre les opérations actuelles et celles qui les remplaceront. Pour être moins tributaire d'un marché philatélique instable, l'APNU poursuivra son projet de timbres personnalisés, qui se vendent bien auprès du grand public dans certaines administrations nationales. La diversification se poursuivra avec l'introduction de timbres gravés, qui sont très prisés des collectionneurs. La production de ces deux gammes de produits sera confiée à une entreprise spécialisée rémunérée sur la base des produits nets des commissions, ce qui n'entraînera que des dépenses minimales pour l'APNU. Si ces initiatives sont menées à bien, on peut raisonnablement prévoir des recettes nettes d'un montant estimatif de 14,2 millions de dollars.
- IS3.15 Pour optimiser les recettes, il faudra aussi réduire sensiblement les dépenses. À titre transitoire, il est prévu de réduire les effectifs des trois bureaux, qui passeraient de 60 postes en 2002-2003 à 49 en 2004-2005, dont 4 administrateurs (3 à New York et 1 à Vienne) et 45 agents des services généraux (26 postes à New York, 15 à Vienne et 4 à Genève). Six postes supplémentaires, à savoir 1 D-1 et 5 postes d'agent des services généraux, ne seront pas financés et resteront donc vacants, en attendant que les recettes dépassent les prévisions actuelles et que les opérations deviennent viables. De nouvelles compressions du personnel risquent d'intervenir lors du regroupement en un seul bureau de toutes les opérations en Europe. En outre, pour réaliser des économies d'échelle, l'APNU regroupera dans son bureau du Siège, à New York, toutes les activités de conception, de commercialisation et d'achat de timbres. Les prévisions de dépenses s'établissent au total à 13,3 millions de dollars, soit une diminution de 3,4 millions de dollars (21 %) par rapport aux prévisions révisées de 2002-2003. Ce montant estimatif pourra faire l'objet de révision à la lumière des propositions détaillées qui seront faites dans le rapport qui sera présenté à l'Assemblée générale, à sa cinquante-huitième session, en application de la résolution 57/292.

## Produits

- IS3.16 Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, les produits ci-après seront fournis :
- Autres activités de fond : impression d'articles philatéliques. Émission de timbres poste et d'entiers postaux de l'ONU, y compris sujets, motifs et tirage; garde et archivage des stocks postaux; maintien d'un contact avec les administrations postales des États-Unis d'Amérique, de la Suisse, de l'Autriche et d'autres pays en ce qui concerne les réglementations et pratiques philatéliques et postales et avec l'UPU en ce qui concerne les réglementations et pratiques postales. Participation aux travaux de l'Association mondiale pour le développement de la philatélie;
  - Services d'appui administratif : commercialisation. Étude et introduction de nouveaux principes de gestion et de nouvelles méthodes de commercialisation pour accroître le chiffre d'affaires, et examen des méthodes à suivre pour améliorer et accroître les recettes nettes.

## Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

### *Postes*

- IS3.17 Le montant demandé (6 921 100 dollars), qui fait apparaître une diminution de 2 659 100 dollars, permettra de financer à la fois les effectifs du Service de gestion commerciale et ceux de l'Administration postale, comme indiqué au tableau IS3.8 ci-dessus. Le montant en question tient compte des changements d'effectifs ci-après résultant du projet de restructuration des opérations :

- a) Redéploiement d'un poste P-5 du Bureau de Vienne au Siège, pour assumer les fonctions de Chef de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies;
- b) Suppression d'un poste P-3 et d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) au bureau de l'APNU à New York, suite à la rationalisation des fonctions du bureau, qui seront axées sur la commercialisation et les aspects opérationnels;
- c) Suppression d'un poste P-4 au Service des activités commerciales, la Division de la gestion des installations étant maintenant responsable de la gestion des services de restauration, des articles cadeaux et du kiosque à journaux au Siège;
- d) Suppression d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) au bureau de Vienne et de cinq postes d'agent des services généraux (autres classes) au bureau de Genève, en tant que mesure transitoire en attendant le regroupement de toutes les opérations européennes au sein d'un bureau européen unique;
- e) Six postes [1 D-1 et 5 postes d'agent des services généraux (autres classes)] ne seront pas financés et resteront vacants, en attendant que les recettes dépassent les prévisions actuelles et que le niveau des activités justifie qu'ils soient pourvus.

*Autres dépenses de personnel*

- IS3.18 Le montant demandé (2 071 700 dollars), en diminution de 83 800 dollars, se répartit comme suit :
- a) un montant de 1 920 500 dollars pour financer le recrutement d'agents rémunérés à l'heure qui seront chargés de la gestion des commandes et de l'expédition d'articles philatéliques à partir du Siège et du bureau européen; et b) un montant de 151 200 dollars pour couvrir le coût des heures supplémentaires lors des expositions philatéliques, à l'occasion de la vente de premières émissions et pendant d'autres périodes de pointe des divers services de l'Administration postale.

*Émoluments de non-fonctionnaires*

- IS3.19 Le montant demandé (114 200 dollars), en diminution de 38 300 dollars, correspond aux honoraires versés aux dessinateurs de timbres et d'articles promotionnels. Cette diminution traduit le regroupement des gammes de produits traditionnels.

*Voyages des fonctionnaires*

- IS3.20 Le montant demandé (75 100 dollars), en diminution de 54 300 dollars, doit permettre de couvrir le coût des voyages effectués par le personnel de l'APNU dans le cadre des activités de promotion et de représentation en vue d'établir une collaboration avec les administrations postales nationales, à maintenir des contacts avec des organisations philatéliques internationales et nationales, à mettre en place de nouveaux points de distribution des timbres de l'ONU, à assurer une représentation dans les grandes expositions philatéliques internationales et à assister à des réunions de coordination des activités des bureaux de l'APNU. La diminution s'explique par le regroupement des voyages dans le cadre d'une structure unifiée, pour éviter les dépenses inutiles.

*Services contractuels*

- IS3.21 Le montant demandé (2 608 100 dollars), en diminution de 295 100 dollars, permettra de financer :
- a) le montant total des dépenses d'impression des timbres (1 633 300 dollars) de tous les bureaux de l'APNU; b) les programmes généraux de publicité et de promotion (936 300 dollars); et c) les dépenses liées aux contrats relatifs à l'utilisation de logiciels (38 500 dollars). La diminution s'explique par la rationalisation des gammes de produits.

*Frais généraux de fonctionnement*

IS3.22 Le montant demandé (658 800 dollars), en diminution de 83 300 dollars, doit permettre de couvrir les frais d'entretien du matériel de bureautique (129 400 dollars), les dépenses de communication (201 900 dollars) et les coûts de services divers – apposition de timbres et assurances, livraison de stocks aux distributeurs, publipostage, enveloppes, affiches et prospectus – (327 500 dollars). Cette diminution est fondée sur une estimation du niveau des activités.

*Dépenses de représentation*

IS3.23 Le montant demandé (8 000 dollars), en diminution de 8 000 dollars, doit permettre de couvrir les dépenses de représentation dans le contexte des activités promotionnelles prévues dans le cadre de la stratégie de commercialisation des produits de l'APNU auprès des associations philatéliques et des responsables des administrations nationales.

*Fournitures et accessoires*

IS3.24 Le montant demandé (182 300 dollars), en diminution de 80 800 dollars, doit permettre d'acheter des fournitures de bureau, des formulaires destinés aux clients et d'autres articles. La diminution s'explique par un regroupement des dépenses au sein d'une structure unifiée.

*Mobilier et matériel*

IS3.25 Le montant demandé (75 200 dollars), en diminution de 10 700 dollars, doit permettre d'acheter du matériel de bureau supplémentaire pour les bureaux de l'APNU et de remplacer le matériel de bureautique existant.

## 2. Vente des publications des Nations Unies

Tableau IS3.9

### Prévisions de recettes (montants bruts et montants nets)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
Chiffre d'affaires brut	16 761,9	17 535,3	773,4
À déduire : coût des publications vendues	3 816,6	4 120,1	303,5
Recettes brutes	12 945,3	13 415,2	469,9
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	10 460,4	11 252,6	792,2
<b>Recettes nettes</b>	<b>2 484,9</b>	<b>2 162,6</b>	<b>(322,3)</b>

Tableau IS3.10

**Prévisions de recettes, par unité administrative (montants bruts et montants nets)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
a) New York			
Recettes brutes	9 133,5	9 826,9	693,4
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	7 767,4	8 575,3	807,9
Recettes nettes	1 366,1	1 251,6	(114,5)
b) Librairie (New York)			
Recettes brutes	2 882,6	2 818,8	(63,8)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	2 200,6	2 194,0	(6,6)
Recette nettes	682,0	624,8	(57,2)
c) Genève			
Recettes brutes	4 745,9	4 889,6	143,7
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	4 309,0	4 603,4	294,4
Recettes nettes	436,9	286,2	(150,7)
Total, recettes brutes	16 761,9	17 535,3	773,4
À déduire : dépenses imputées sur les recettes <sup>a</sup>	14 277,0	15 372,7	1 095,7
<b>Total, recettes nettes</b>	<b>2 484,9</b>	<b>2 162,6</b>	<b>(322,3)</b>

<sup>a</sup> Y compris le coût des marchandises vendues.

Tableau IS3.11

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	5 623,3	6 080,0	189,9	3,1	6 269,9	290,6	6 560,5
Autres dépenses de personnel	505,4	464,9	–	–	464,9	18,8	483,7
Voyages	69,5	87,6	–	–	87,6	3,9	91,5
Services contractuels	1 793,5	2 149,6	–	–	2 149,6	76,1	2 225,7
Frais généraux de fonctionnement	1 468,5	1 328,6	132,9	10,0	1 461,5	51,6	1 513,1
Dépenses de représentation	–	4,6	–	–	4,6	0,1	4,7
Fournitures et accessoires	92,4	105,8	–	–	105,8	3,5	109,3
Mobilier et matériel	100,5	239,3	15,2	6,3	254,5	9,6	264,1
Dépenses diverses <sup>a</sup>	3 710,8	3 816,6	150,0	3,9	3 966,6	153,5	4 120,1
<b>Total</b>	<b>13 363,9</b>	<b>14 277,0</b>	<b>488,0</b>	<b>3,4</b>	<b>14 765,0</b>	<b>607,7</b>	<b>15 372,7</b>

<sup>a</sup> Y compris le coût des marchandises vendues.

Tableau IS3.12

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2002- 2003	2004- 2005	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2002- 2003	2004- 2005
			2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	3	4	–	–	–	–	3	4
P-2/1	2	1	–	–	–	–	2	1
<b>Total partiel</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	2	3	–	–	–	–	2	3
Autres classes	25	24	–	–	–	–	25	24
<b>Total partiel</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
<b>Total général</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>33</b>	<b>33</b>

- IS3.26 Les activités prévues ont trait à l'un des objectifs du sous-programme 4 (Services liés aux publications) du programme 23 (Information) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, tel que révisé, qui est d'accroître le lectorat de l'ensemble des publications des Nations Unies et sa compréhension de la gamme des activités de l'Organisation, et de susciter un appui plus large pour l'Organisation. Le sous-programme a pour objet de poursuivre cet objectif par la promotion et la vente des publications des Nations Unies, y compris la commercialisation et la vente de rapports, d'ouvrages, de périodiques, de documents, de microfiches, de bases de données, de vidéocassettes, de disques CD-ROM et d'autres produits électroniques. Ces activités, dont l'exploitation de la librairie de New York et de la librairie et de la boutique cadeaux de Genève, sont menées par la Section de la vente et de la commercialisation du Département de l'information à New York et, à Genève, par le Groupe des ventes, sous la direction de la Division de la bibliothèque et des services de documentation électronique du Département de l'information. Dans le cadre du sous-programme, la coordination de la publication d'ouvrages, d'études, de documents et de rapports des Nations Unies par des maisons d'édition privées à vocation internationale sera également assurée. Le sous-programme vise par ailleurs à dégager des recettes sans remettre en cause l'objectif de la plus large diffusion possible de l'information auprès du public.
- IS3.27 Le Comité des publications, présidé par le Secrétaire général adjoint à l'information, a la responsabilité générale de l'organisation et de l'exécution du programme de publication, y compris la production, le calcul des coûts et l'établissement de critères régissant la vente des publications.
- IS3.28 Le recul de l'économie mondiale au cours des deux dernières années a nui aux ventes de publications, en particulier en ce qui concerne les produits électroniques. Par ailleurs, les ventes d'ouvrages imprimés traditionnels se sont ralenties, en raison de la concurrence croissante que leur font les informations de référence disponibles gratuitement sur l'Internet et de la baisse du nombre de produits publiés par de nombreux programmes. Cette conjonction de facteurs défavorables a conduit à une révision à la baisse des prévisions initiales concernant les recettes de l'exercice biennal 2002-2003. Pendant l'exercice biennal 2004-2005, il est prévu de stabiliser le chiffre d'affaires au titre du sous-programme et de prendre les mesures nécessaires pour inverser la tendance de façon à ce qu'il retrouve le niveau des exercices précédents, grâce à une amélioration

des méthodes de commercialisation et à une meilleure conception des produits. Les activités promotionnelles sur l'Internet et une promotion accrue des différentes versions linguistiques des publications continueront à compléter les méthodes traditionnelles de promotion, comme le publipostage, la publicité et les expositions.

### Activités

IS3.29 Les activités ci-après seront menées au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :

- a) Autres activités de fond :
  - i) Vente de publications des Nations Unies, documents, rapports, ouvrages, périodiques, microfiches, vidéocassettes, bases de données et autres articles d'information publiés par l'Organisation;
  - ii) Activités de promotion : insertion d'annonces dans des périodiques, publipostage, catalogues de vente, pages Web, expositions à l'occasion de conférences et de réunions, bulletins d'information électroniques et autres activités et produits liés à la publicité et à la promotion des publications des Nations Unies;
  - iii) Mise au point des publications des Nations Unies et d'articles souvenirs attrayants propres à faire connaître l'Organisation et à dégager des recettes;
- b) Services d'appui administratif :
  - i) Supervision de la librairie des Nations Unies à New York et de la librairie et de la boutique cadeaux à Genève;
  - ii) Enquêtes auprès du lectorat et études de marché visant à fournir aux départements d'origine un retour d'information sur leurs publications et à déterminer l'efficacité des activités de promotion.

### Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

#### *Postes*

IS3.30 Le montant de 6 269 900 dollars, en augmentation de 189 900 dollars, doit permettre le maintien de 33 postes au Siège et à Genève. L'augmentation des dépenses tient compte des reclassements de poste suivants prévus au Siège :

- a) Reclassement à P-3 d'un poste P-2/1, pour tenir compte des responsabilités accrues du titulaire ayant trait à l'organisation des campagnes annuelles de promotion, à l'utilisation accrue de la commercialisation sur l'Internet et à la mise en place de sites Web pour des bases de données en ligne payantes;
- b) Reclassement à agent des services généraux (1re classe) d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) pour rendre compte du niveau de responsabilité et des fonctions de supervision du titulaire chargé de la gestion des comptes clients, de la coordination des ventes et de l'encadrement de six agents des services généraux du groupe Asie et Pacifique de la Section.

#### *Autres dépenses de personnel*

IS3.31 Le montant de 464 900 dollars, inchangé, doit permettre de couvrir : a) le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (426 400 dollars) pour remplacer les fonctionnaires en congé de longue durée et faire face aux besoins d'effectifs supplémentaires, notamment dans le domaine des ventes sur l'Internet, et faire ponctuellement appel aux services de rédacteurs

publicitaires et de maquettistes pour effectuer des travaux spéciaux de mise en page sur l'Internet, de publipostage, de publication d'ouvrages sur support électronique, de production de vidéocassettes, disques CD-ROM et souvenirs, ainsi que pour réaliser des études de marché; b) le coût des heures supplémentaires (19 200 dollars) tant au Siège qu'à Genève; et c) celui des contrats de louage de services (19 300 dollars) pour l'exécution d'études de marché et d'enquêtes auprès de groupes cibles afin d'aider les départements d'origine à évaluer leurs produits et de déterminer l'efficacité des activités de vente.

*Voyages*

- IS3.32 Le montant de 87 600 dollars, inchangé, doit permettre de couvrir les frais de voyage du personnel des sections du Siège et de Genève à l'occasion des expositions et des tournées prévues auprès d'agents de vente, d'universités et de bibliothèques dans le monde entier, et afin de démarcher des groupes cibles, en vue de diffuser des informations sur les publications des Nations Unies et de les promouvoir.

*Services contractuels*

- IS3.33 Le montant de 2 149 600 dollars, inchangé, devrait permettre de financer : a) les campagnes de publipostage, la publicité dans les médias, y compris dans des revues, dans des journaux, à la radio, la publication de brochures et de catalogues, la location de stands d'exposition, les abonnements à des services Internet et le recours limité à des agences de publicité et de promotion pour les publications des Nations Unies, au Siège et à Genève (983 700 dollars); et b) la gestion par une entreprise spécialisée des librairies de Genève (369 300 dollars) et de New York (796 600 dollars).

*Frais généraux de fonctionnement*

- IS3.34 Le montant de 1 461 500 dollars, en augmentation de 132 900 dollars, servira à couvrir les frais généraux de fonctionnement au Siège et à Genève, à savoir : a) la location et l'entretien du matériel de traitement électronique des données, de bureautique et autre nécessaire pour la vente des publications et la gestion de la librairie (98 400 dollars); b) les dépenses de communication (957 300 dollars), notamment les frais afférents à la valise diplomatique, à l'affranchissement et les autres frais d'expédition liés aux activités de vente tant au Siège qu'à Genève; et c) le coût de services divers tels que l'envoi d'imprimés et les frais bancaires et autres frais divers (405 800 dollars). L'augmentation de 132 900 dollars tient compte de l'augmentation des dépenses de communication lors des exercices précédents.

*Dépenses de représentation*

- IS3.35 Le montant de 4 600 dollars, inchangé, permettra de financer le lancement de nouvelles publications et la réception organisée chaque année à l'intention des acheteurs de publication des Nations Unies.

*Fournitures et accessoires*

- IS3.36 Le montant de 105 800 dollars, inchangé, couvrira le coût des fournitures informatiques et autres fournitures de bureau, des articles de vente divers tels que bulletins d'expédition, factures, relevés de compte, sachets, sacs, papier d'emballage, paquets d'expédition et matériel d'exposition, au Siège et à Genève.

*Mobilier et matériel*

- IS3.37 Le montant de 254 500 dollars, en augmentation de 15 200 dollars, concerne l'achat et le remplacement de matériel de bureautique, ainsi que l'achat et le remplacement d'équipements de bureau, de caisses enregistreuses et autre matériel nécessaire aux ventes des publications au Siège

et à Genève. L'augmentation doit permettre d'améliorer le système de traitement des commandes et les installations de présentation graphique et de couvrir les dépenses liées aux droits d'utilisation de logiciels pour le site de vente sur l'Internet.

*Dépenses diverses*

- IS3.38 Le montant de 3 966 600 dollars, en augmentation de 150 000 dollars, doit permettre de couvrir les frais de mise en page, d'édition et de production des publications, l'achat d'ouvrages et de publications d'autres organismes des Nations Unies destinés à la revente et aux stocks des librairies du Siège et de Genève. Sont également inclus les frais liés à la commercialisation et au développement de produits électroniques ainsi qu'à la maintenance et à l'amélioration de ceux qui sont déjà en vente. Les crédits demandés serviront également à la mise au point de publications de nature plus générale, qui font mieux connaître les activités de l'Organisation et devraient avoir un fort potentiel de vente, notamment des produits consacrés aux manifestations spéciales des Nations Unies. L'augmentation de 150 000 dollars doit permettre de couvrir les dépenses additionnelles découlant du programme de travail proposé.

### 3. Services destinés aux visiteurs

Tableau IS3.13

**Prévisions de recettes (montants bruts et montants nets)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
New York			
Recettes brutes	4 473,0	5 192,3	719,3
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	6 366,9	6 409,9	43,0
Recettes nettes	(1 893,9)	(1 217,6)	676,3
Genève			
Recettes brutes	746,6	826,0	79,4
<i>À déduire</i> : dépenses imputées sur les recettes	1 556,7	1 274,6	(282,1)
Recettes nettes	(810,1)	(448,6)	361,4
Vienne			
Recettes brutes	123,8	136,0	12,2
<i>À déduire</i> : dépenses à imputer sur les recettes	594,2	537,8	(56,4)
Recettes nettes	(470,4)	(401,8)	68,6
Total, recettes brutes	5 343,5	6 154,3	810,8
<i>À déduire</i> : total des dépenses imputées sur les recettes	8 517,8	8 222,3	(295,5)
<b>Total, recettes nettes</b>	<b>(3 174,3)</b>	<b>(2 068,0)</b>	<b>1 106,3</b>

Tableau IS3.14

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Prévisions de dépenses
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 234,9	3 577,0	(228,5)	(6,3)	3 348,5	176,5	3 525,0
Autres dépenses de personnel	3 982,1	4 447,0	(474,2)	(10,6)	3 972,8	156,7	4 129,5
Voyages	2,9	2,2	1,8	81,8	4,0	0,2	4,2
Services contractuels	184,2	219,4	5,0	2,2	224,4	8,4	232,8
Frais généraux de fonctionnement	16,2	57,6	13,8	23,9	71,4	2,9	74,3
Dépenses de représentation	2,8	4,4	—	—	4,4	0,2	4,6
Fournitures et accessoires	56,5	111,6	40,1	35,9	151,7	6,7	158,4
Mobilier et matériel	85,2	98,6	(8,3)	(8,4)	90,3	3,2	93,5
Dépenses diverses	7,4	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>7 572,2</b>	<b>8 517,8</b>	<b>(650,3)</b>	<b>(7,6)</b>	<b>7 867,5</b>	<b>354,8</b>	<b>8 222,3</b>

Tableau IS3.15

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2002- 2003	2004- 2005	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2002- 2003	2004- 2005
			2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
P-5	1 <sup>a</sup>	1	—	—	—	—	1 <sup>a</sup>	1
P-4/3	3	3	—	—	—	—	3	3
P-2/1	2	1	—	—	—	—	2	1
<b>Total partiel</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>6</b>	<b>5</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	—	1	—	—	—	—	—	1
Autres classes	15	12	—	—	—	—	15	12
<b>Total partiel</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>15</b>	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>21</b>	<b>18</b>

<sup>a</sup> Poste reclassé de P-4 à P-5 en 2002-2003 suivant les procédures indiquées au paragraphe 28 du document A/49/339, conformément aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 103 de son rapport (A/50/7) et approuvées par l'Assemblée générale au paragraphe 1 de la section II de sa résolution 50/214. Ce reclassement a été contrebalancé par le gel d'un poste D-1 affecté au sous-programme relatif à l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies du chapitre 3 des recettes.

IS3.39 Les activités relatives aux services destinés aux visiteurs relèvent du Département de l'information. L'objectif est de mieux faire connaître et comprendre les buts et le rôle de l'Organisation des Nations Unies en touchant le public le plus large possible et d'accroître le rayonnement et la viabilité du Siège ainsi que des Offices des Nations Unies à Genève et à Vienne en tant que centres d'intérêt pouvant attirer le grand public et certains groupes spécialisés.

- IS3.40 Le volume des recettes que les visites guidées pouvaient produire a fortement diminué pendant plusieurs années. Depuis 1993, le resserrement des mesures de sécurité au Siège, à Genève et à Vienne a eu des répercussions négatives sur ces activités, le nombre maximum de visiteurs par guide ayant été réduit. Par la suite, on a enregistré une augmentation du nombre global de visiteurs en 1995, qui traduisait le regain d'intérêt pour l'Organisation suscité par le cinquantenaire. Les événements du 11 septembre 2001 ont eu d'importantes répercussions pour le Siège de l'ONU à New York; le site ayant souvent été fermé aux visiteurs, les activités ont été réduites pendant plusieurs mois après les attentats. Le nombre de visiteurs payants du Siège a diminué pour s'établir à 284 508 en 2002, alors que 403 570 visiteurs étaient initialement prévus, et on s'attend que la fréquentation reste faible en 2003. Le Service de la sécurité et de la sûreté a levé certaines des restrictions en ce qui concerne le nombre de visiteurs par guide, qui avait été limité à 10 après la fermeture du site au lendemain du 11 septembre. À l'heure actuelle, la limite de 10 visiteurs par guide ne s'applique plus qu'aux visites guidées d'adultes en semaine. Elle a été portée à 15 visiteurs par groupe pendant les week-ends, et les groupes scolaires peuvent compter jusqu'à 20 élèves par guide.
- IS3.41 Le service des visiteurs à Genève a continué d'enregistrer une baisse de la fréquentation, tandis qu'à Vienne la tendance marque une augmentation. C'est ce qui ressort du tableau IS3.16 ci-après.

Tableau IS3.16

**Nombre de participants aux visites guidées (chiffres effectifs ou estimatifs)**

	<i>New York</i>	<i>Genève</i>	<i>Vienne</i>
1990	496 229	144 210	71 250
1991	473 570	123 772	68 008
1992	474 430	113 955	69 159
1993	415 641	122 633	61 735
1994	389 610	114 594	59 334
1995	415 247	149 784	51 125
1996	420 370	111 979	50 371
1997	415 681	119 101	49 089
1998	431 241	120 394	47 816
1999	437 062	91 375	45 646
2000	388 421	82 217	40 231
2001	344 971	82 798	39 764
2002	284 508	80 943	45 311
2003 <sup>a</sup>	287 800	85 000	50 700
2004 <sup>a</sup>	295 000	88 000	51 000
2005 <sup>a</sup>	303 000	91 000	51 000

<sup>a</sup> Estimation.

- IS3.42 Dans son rapport sur le programme d'accueil des visiteurs à l'Organisation des Nations Unies (A/55/835), le Secrétaire général a formulé un certain nombre de propositions visant à relancer cette activité. Ayant examiné ce rapport, l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 56/236 du 24 décembre 2001, que la question de la suite à donner au programme d'accueil des visiteurs proposé serait tranchée à la lumière des décisions qui pourraient être prises concernant le plan-cadre d'équipement. En attendant que ces décisions soient prises, la Section des services à l'intention du public a poursuivi son programme de visites guidées en conservant les itinéraires habituels. Il est prévu de relever le prix de la visite guidée au Siège en 2004 et en 2005, pour toutes les catégories de visiteurs, pour tenir compte de l'augmentation des frais de fonctionnement et du plafonnement du nombre de visiteurs par guide. En 2004, le prix du billet sera le suivant : adultes,

10,50 dollars; personnes du troisième âge, 8 dollars; étudiants, 7 dollars; enfants, 6 dollars. En 2005, il passera à 11,50 dollars, 8,50 dollars, 7,50 dollars et 6,50 dollars, respectivement. La répartition entre les différentes catégories devrait être à peu près la suivante : 47 % d'adultes, 8 % de personnes du troisième âge et 42,5 % d'étudiants et d'enfants. Environ 2 % des billets délivrés aux employés des agences de voyage, aux accompagnateurs de groupes scolaires, aux représentants des médias, aux membres des délégations et aux fonctionnaires de l'Organisation sont des billets gratuits.

- IS3.43 À l'Office des Nations Unies à Genève, le nombre de visiteurs a continué de diminuer par rapport aux exercices biennaux précédents en raison de l'application de mesures de sécurité plus strictes. Le service des visites a décidé d'adopter de nouvelles mesures pour que le nombre de visiteurs retrouve son niveau d'avant 1999. Il compte notamment permettre le paiement en euros, accroître la publicité sur les plans de la ville de Genève et dans les lieux publics et réaliser une campagne de publipostage auprès des écoles pour promouvoir les visites de groupes scolaires. Le prix du billet augmentera au cours de l'exercice biennal 2004-2005 pour la première fois depuis 1996, passant à 9,50 francs suisses pour les adultes, 7,50 francs suisses pour les personnes âgées et les étudiants, 7,60 francs suisses pour les groupes de 20 adultes et plus, et 5 francs suisses pour les enfants.
- IS3.44 À Vienne, le nombre de visiteurs au Centre international de Vienne, essentiellement des touristes et des enfants des écoles, a enregistré une augmentation à partir de l'année 2002, le Service des visites de l'Office ayant pris différentes mesures pour assurer une meilleure promotion du Centre. Le prix des visites n'a pas été relevé depuis 1994, même si le passage à l'euro s'est traduit par un léger ajustement à la hausse de ce prix. Une révision des tarifs est actuellement à l'examen.

### Produits

- IS3.45 Les produits ci-après seront réalisés au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :
- a) Organisation d'expositions, de visites conférences et de visites de groupes tout au long de l'année, au Siège de l'ONU et aux Offices des Nations Unies à Genève et à Vienne, dans une vingtaine de langues;
  - b) Organisation de séances d'information et d'ateliers sur différentes questions intéressant l'Organisation des Nations Unies, à l'intention de groupes extérieurs;
  - c) Organisation de conférences de représentants du Secrétariat invités par des établissements d'enseignement, des organisations non gouvernementales et d'autres groupes extérieurs;
  - d) Organisation de vidéoconférences mettant en rapport des groupes à l'extérieur du Siège et des représentants du Secrétariat ou de délégations au Siège;
  - e) Manifestations spéciales, notamment programmes spéciaux à l'intention de groupes scolaires et réunions à l'intention de représentants de l'industrie du tourisme afin de répondre aux questions que se pose le public au sujet de l'ONU, dans le but d'attirer davantage de visiteurs à l'ONU et de mieux faire connaître les activités de l'Organisation.

### Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

#### *Postes*

- IS3.46 Les ressources prévues, d'un montant de 3 348 500 dollars, marquent une diminution de 228 500 dollars. Elles doivent permettre de maintenir 18 postes au Département de l'information pour les services destinés au public au Siège, à Genève et à Vienne, comme précisé au tableau IS3.16 ci-dessus. Cette diminution s'explique par les facteurs suivants :

- a) Au Siège : i) à la Section des services à l'intention du public, suppression d'un poste P-2 dont le titulaire assurait les fonctions administratives liées au service des visites, ces fonctions ayant été confiées à l'assistant administratif du Chef de la Section; ii) reclassement du poste du Chef de la Section de la classe P-4 à la classe P-5 pour tenir compte des responsabilités multiples du titulaire, celui-ci étant notamment appelé à mener des activités d'information du grand public et à gérer le bureau des conférenciers de l'ONU, tant en gérant les opérations et en assurant la direction de la Section, qui compte 13 fonctionnaires et une vingtaine d'agents contractuels; et iii) reclassement à la 1re classe du poste de l'assistant administratif du Chef de la Section, pour tenir compte des responsabilités dont il serait chargé après la suppression envisagée du poste P-2/1;
- b) À Vienne : les recettes produites par le service des visites ne représentent que 20 % de ses dépenses de fonctionnement. La dotation en effectifs de ce service est hors de proportion avec celle des structures analogues du Siège et de l'Office à Genève. Il est donc proposé de supprimer deux postes d'agent des services généraux (autres classes), qui seraient remplacés par l'affectation de ressources suffisantes au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), ce qui permettrait une gestion plus souple.

*Autres dépenses de personnel*

- IS3.47 Le montant de 3 972 800 dollars, qui marque une diminution de 474 200 dollars, doit permettre de couvrir les dépenses suivantes : a) rémunération de 16 assistants d'information à plein temps, de 4 coordonnateurs des visites, de 1 coordonnateur en chef, de 1 préposé à l'information (exposés) et de 1 agent chargé de tâches de secrétariat au Siège; de guides et de caissiers payés à l'heure, à savoir 24 guides et 1 caissier à Vienne et 7 guides et 1 caissier à Genève (2 825 500 dollars), et recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour la gestion des activités du service des visites à Vienne, suite à la suppression de deux postes d'agent des services généraux (autres classes) (2 161 400 dollars); b) rémunération de guides recrutés en vertu de contrats de louage de services au Siège, dont le nombre varie en fonction de la période de l'année (1 806 300 dollars); et c) rémunération des heures supplémentaires requises pour assurer le fonctionnement des services les jours fériés (5 100 dollars). La diminution de 474 200 dollars tient au fait que les ressources prévues au titre des contrats de louage de services ont été réduites, en raison de la baisse attendue des recettes.

*Voyages*

- IS3.48 Le montant de 4 000 dollars, en augmentation de 1 800 dollars, doit permettre de couvrir les frais de voyage du personnel devant participer à des réunions de consultation avec les services des visites de Genève et de Vienne portant sur le développement des services, leur rentabilité, la gestion des flux de visiteurs, les activités productrices de recettes et les activités de promotion.

*Services contractuels*

- IS3.49 Le montant de 224 400 dollars, en hausse de 5 000 dollars, doit permettre de couvrir : a) le coût de l'impression des brochures, plaquettes et dépliants qui sont distribués aux visiteurs, ainsi qu'aux bureaux de tourisme, agences de voyages et autres organismes compétents (8 200 dollars); b) les dépenses afférentes à la publicité et à la promotion des visites de l'Organisation des Nations Unies, y compris les frais d'impression et de diffusion de brochures et d'autres documents publicitaires, le coût des annonces insérées dans des publications consacrées aux voyages et au tourisme et les frais de mise à jour d'expositions à l'ONU (216 200 dollars).

*Frais généraux de fonctionnement*

- IS3.50 Le montant de 71 400 dollars, en augmentation de 13 800 dollars, doit permettre de couvrir : a) les frais d'entretien du matériel de bureautique (36 400 dollars), des caisses enregistreuses et des

magnétoscopes et téléviseurs (19 300 dollars); b) le coût de services divers, notamment l'encadrement et le montage des panneaux d'exposition le long des itinéraires de visite et les changements mineurs apportés aux expositions (7 700 dollars); et c) l'entretien des appareils portatifs utilisés pour la communication entre les responsables des visites et les agents de sécurité au Siège (8 000 dollars).

*Dépenses de représentation*

- IS3.51 Le montant de 4 400 dollars, correspondant au maintien des moyens existants, couvre le coût des activités visant à développer les contacts avec les professionnels du tourisme à New York afin d'accroître le nombre de visiteurs au Siège et de susciter un intérêt en faveur d'une amélioration de l'itinéraire des visites guidées.

*Fournitures et accessoires*

- IS3.52 Le montant de 151 700 dollars, en augmentation de 40 100 dollars, doit permettre de couvrir l'achat de fournitures de bureau et les dépenses connexes (29 500 dollars) et les frais de remplacement de l'uniforme des guides à New York et à Vienne (122 200 dollars). L'augmentation est imputable au remplacement des uniformes.

*Mobilier et matériel*

- IS3.53 Le montant de 90 300 dollars, qui enregistre une diminution de 8 300 dollars, doit permettre : a) d'acheter des logiciels pour l'appui central et de remplacer du matériel de bureautique, du matériel vidéo et du matériel d'exposition au Siège, y compris du matériel de production de vidéodisques numériques (DVD) (48 800 dollars); b) d'acheter et de remplacer du matériel informatique et des imprimantes, d'acheter un lecteur de DVD et d'installer un écran de télévision dans un espace public au Centre international de Vienne (12 500 dollars); et c) d'acheter des panneaux d'affichage électronique pour les deux entrées principales et un kiosque multimédia pour l'aire d'attente principale à Genève (29 000 dollars).

#### 4. Recettes du Département des affaires économiques et sociales

Tableau IS3.17

**Prévisions de recettes (montants bruts et montants nets)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
<b>Statistiques</b>			
Recettes brutes	1 245,0	1 201,2	(43,8)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	869,0	830,5	(38,5)
Recettes nettes	376,0	370,7	(5,3)
<b>Population</b>			
Recettes brutes	34,9	87,0	52,2
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	26,9	74,6	47,7
Recettes nettes	8,0	12,4	4,5
Total, recettes brutes	1 279,9	1 288,3	8,4
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	895,9	905,1	9,2
<b>Total, recettes nettes</b>	<b>384,0</b>	<b>383,2</b>	<b>(0,8)</b>

Tableau IS3.18

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Autres dépenses de personnel	241,7	289,5	(1,1)	(0,3)	288,4	12,8	301,2
Consultants et experts	137,4	226,7	(34,8)	(15,3)	191,9	8,6	200,5
Voyages	176,3	246,4	(0,5)	(0,2)	245,9	10,9	256,8
Services contractuels	42,2	62,9	(42,9)	(68,2)	20,0	0,8	20,8
Frais généraux de fonctionnement	2,8	8,4	–	–	8,4	0,4	8,8
Fournitures et accessoires	–	8,8	1,1	12,5	9,9	0,5	10,4
Mobilier et matériel	56,7	53,2	48,9	91,9	102,1	4,5	106,6
Subventions et contributions	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>657,1</b>	<b>895,9</b>	<b>(29,3)</b>	<b>(3,2)</b>	<b>866,6</b>	<b>38,5</b>	<b>905,1</b>

- IS3.54 Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, les activités de vente de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales qui sont inscrites à ce chapitre viendront s'ajouter aux travaux exécutés dans le cadre du sous-programme 7.5 (Statistiques) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) de la version révisée du plan à moyen terme pour la période 2002-2005. Ces activités viseront à promouvoir le développement et la coordination des statistiques internationales ainsi que la collecte, la compilation et la diffusion de données statistiques. Elles devraient s'autofinancer grâce aux produits de la vente de publications, données et services statistiques.
- IS3.55 Pendant l'exercice en cours, des activités de vente analogues de la Division de la population ont été inscrites à ce chapitre. Ces activités viendront compléter les travaux du sous-programme 7.6 (Population), du programme 7 (Affaires économiques et sociales), du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, tel que révisé. Elles viseront à améliorer les méthodes et l'analyse des données et à mettre au point des logiciels démographiques ad hoc dans des domaines suivants : estimations démographiques, projections et politiques de population, virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida), et relations entre population, ressources, environnement et développement. Les activités sont autofinancées par des recettes provenant de la vente de bases de données et de logiciels relatifs à des questions concernant les estimations et projections de la population mondiale, les projections de population des zones urbaines et rurales et des villes, les politiques nationales de population, les migrants et les tendances en matière de fécondité.

**Ressources nécessaires ( avant réévaluation des coûts)***Autres dépenses de personnel*

- IS3.56 Le montant prévu (288 400 dollars), servirait à financer 48 mois de travail d'agents de la catégorie des services généraux pour exécuter des tâches de secrétariat, fournir un appui administratif et rassembler des données.

*Consultants*

- IS3.57 Le montant prévu (191 900 dollars), qui fait apparaître une diminution de 34 800 dollars, doit permettre : a) de recruter des consultants dans le cadre du projet visant à améliorer la qualité et à accroître le volume des données stockées dans COMTRADE et pour la mise au point

d'applications client-serveur à ces fins (145 600 dollars); et b) le recrutement de consultants par la Division de population afin d'améliorer les méthodes et analyses de données, de mettre au point des logiciels démographiques ad hoc dans les domaines des estimations démographiques, des projections de population, du VIH/sida, des politiques de population et des relations population-ressources- environnement-développement; et d'améliorer les bases de données sur CD-ROM et les produits accessibles sur le Web (46 300 dollars).

#### *Voyages*

- IS3.58 Le montant de 245 900 dollars doit permettre de couvrir : a) les frais de voyage de fonctionnaires de la Division de statistique se rendant à diverses réunions pour s'entretenir avec des représentants d'autres institutions et organismes sur les données, bases de données et produits statistiques (226 000 dollars); et b) le coût des voyages effectués par des fonctionnaires de la Division de la population pour obtenir des renseignements sur les questions de population (19 900 dollars).

#### *Services contractuels*

- IS3.59 Le montant prévu (20 000 dollars), qui fait apparaître une diminution de 42 900 dollars, doit servir à financer la réalisation d'un CD-ROM qui serait commercialisé conjointement avec le Centre du commerce international (CNUCED/OMC). La diminution reflète le montant estimatif des ressources nécessaires.

#### *Frais généraux de fonctionnement*

- IS3.60 Le montant prévu (8 400 dollars) doit permettre de couvrir les frais d'expédition de bandes magnétiques, de disquettes et de CD-ROM aux clients.

#### *Fournitures et accessoires*

- IS3.61 Le montant de 9 900 dollars, qui fait apparaître une diminution de 1 100 dollars, doit permettre d'acheter des fournitures informatiques telles que des disquettes et autres articles consommables.

#### *Mobilier et matériel*

- IS3.62 Le montant prévu (102 100 dollars), qui accuse une augmentation de 48 900 dollars, doit servir à financer : a) la mise à niveau du matériel et des logiciels utilisés par le serveur actuel, ainsi que l'achat d'un nouveau poste de travail et de matériel destiné à la vente de produits statistiques (99 300 dollars); et b) le coût du logiciel nécessaire à la mise à niveau des sites Web et l'amélioration des bases de données en vue de la vente de produits dans le domaine de la population (2 800 dollars).

## 5. Vente d'articles cadeaux

Tableau IS3.19

### **Prévisions de recettes (montants bruts et montants nets)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
Boutique cadeaux du Siège			
Recettes brutes	967,0	967,0	–
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	–	–	–
Recettes nettes	967,0	967,0	–
Boutique cadeaux de la CESAP			
Recettes brutes	23,1	(23,1)	–

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	19,5	(19,5)	–
Recettes nettes	3,6	(3,6)	–
Total, recettes brutes	990,1	967,0	(23,1)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	19,5	–	(19,5)
<b>Total, recettes nettes</b>	<b>970,6</b>	<b>967,0</b>	<b>(3,6)</b>

Tableau IS3.20

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Autres dépenses	–	19,5	(19,5)	(100,0)	–	–	–
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>19,5</b>	<b>(19,5)</b>	<b>(100,0)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

IS3.63 La boutique cadeaux du Siège offre aux fonctionnaires, aux membres des délégations et aux visiteurs des souvenirs de l'Organisation des Nations Unies et des produits d'artisanat et autres objets provenant du monde entier. Elle est gérée par une entreprise qui verse à l'Organisation un pourcentage du chiffre d'affaires. Comme il a été indiqué à l'Assemblée générale dans le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2002-2003 (A/57/616), la boutique cadeaux a beaucoup souffert de la baisse du nombre de visiteurs à la suite des événements du 11 septembre 2001. La fermeture du Siège aux visiteurs à la fin de 2001 et à plusieurs reprises en 2002 a eu des répercussions sur le volume de ses recettes. Le montant net des recettes pour l'exercice biennal 2004-2005 devrait rester inchangé, à 967 000 dollars.

IS3.64 La CESAP exploite une boutique de cadeaux et de souvenirs qui ne fonctionne que lorsque des conférences, des réunions ou d'autres manifestations ont lieu. Compte tenu du faible niveau des ventes et du montant minime des recettes, la CESAP a décidé de mettre fin à cette activité. Il est prévu que le stock actuel sera vendu d'ici à la fin de l'exercice biennal en cours.

**6. Exploitation du kiosque à journaux**

Tableau IS3.21

**Prévisions de recettes (montants bruts et montants nets)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
Recettes	200,0	200,0	–
<b>Total</b>	<b>200,0</b>	<b>200,0</b>	<b>–</b>

IS3.65 Le kiosque à journaux, situé dans le bâtiment du Secrétariat, est géré par un concessionnaire. Les délégations et les fonctionnaires peuvent y trouver des journaux, des magazines et des articles divers. Aux termes du contrat en vigueur, le concessionnaire verse 100 000 dollars à l'ONU chaque année et 15 % des recettes brutes à partir de 700 000 dollars. Les recettes engendrées par cette activité devraient rester inchangées (200 000 dollars) pour l'exercice biennal 2004-2005.

## 7. Exploitation des garages

Tableau IS3.22

### Prévisions de recettes (montants bruts et montants nets)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
New York			
Recettes brutes	2 087,4	1 979,8	(107,6)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	1 214,5	836,8	(377,7)
Recettes nettes	872,9	1 143,0	270,1
Genève			
Recettes brutes	331,6	365,0	33,4
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	355,0	363,8	8,8
Recettes nettes	(23,4)	1,2	24,6
Bangkok			
Recettes brutes	62,5	45,6	(16,9)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	27,9	38,1	10,2
Recettes nettes	34,6	7,5	(27,1)
Total, recettes brutes	2 481,5	2 390,4	(91,1)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	1 597,4	1 238,7	(358,7)
<b>Total, recettes nettes</b>	<b>884,1</b>	<b>1 151,7</b>	<b>267,6</b>

Tableau IS3.23

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	802,7	963,0	–	–	963,0	41,4	1 004,4
Autres dépenses de personnel	425,1	45,2	7,8	17,2	53,0	2,0	55,0
Frais généraux de fonctionnement	206,2	566,7	(403,9)	(71,2)	162,8	7,2	170,0
Fournitures et accessoires	36,7	22,5	(13,6)	(60,4)	8,9	0,4	9,3
Autres dépenses	16,8	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>1 487,5</b>	<b>1 597,4</b>	<b>(409,7)</b>	<b>(25,6)</b>	<b>1 187,7</b>	<b>51,0</b>	<b>1 238,7</b>

Tableau IS3.24

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2002- 2003	2004- 2005	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2002- 2003	2004- 2005
			2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005		
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	4	4	–	–	–	–	4	4
<b>Total partiel</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Autres catégories</b>								
Service de sécurité	2	2	–	–	–	–	2	2
<b>Total partiel</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Total général</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

IS3.66 Les garages de New York, Genève et Bangkok permettent aux délégués et aux fonctionnaires de garer leur voiture aux conditions et aux tarifs fixés par l'Organisation des Nations Unies.

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)***Postes*

IS3.67 Le montant prévu à cette rubrique (963 000 dollars), inchangé, doit permettre de maintenir quatre postes d'agent des services généraux (autres classes) et deux postes d'agent de sécurité, à savoir deux postes d'agent des services généraux (autres classes) et deux postes d'agent de sécurité à New York et deux postes d'agent des services généraux (autres classes) à Genève, les titulaires des postes de l'une ou l'autre catégorie étant chargés de la délivrance des permis de stationnement et des autocollants, de la tenue de bases de données relatives aux titulaires et aux demandeurs de permis (missions permanentes des États Membres et personnel) et de l'inspection des garages.

*Autres dépenses de personnel*

IS3.68 Le montant prévu (53 000 dollars), en augmentation de 7 800 dollars, comprend : a) un montant de 32 800 dollars destiné à financer l'exploitation du garage de Bangkok et le contrôle de la présence des employés qui y travaillent; et b) un montant de 20 200 dollars, correspondant au coût des heures supplémentaires nécessaires pour l'exploitation du garage de New York, compte tenu des besoins accrus, en particulier pendant les sessions de l'Assemblée générale. L'augmentation est imputable aux besoins supplémentaires pour assurer la sécurité du garage de Bangkok.

*Frais généraux de fonctionnement*

IS3.69 Le montant prévu à cette rubrique (162 800 dollars), qui fait apparaître une diminution de 403 900 dollars, doit permettre de confier à des entreprises extérieures divers services d'entretien nécessaires à l'exploitation du garage de New York. La diminution tient au non-renouvellement d'un montant inscrit au budget de l'exercice biennal en cours pour couvrir les frais de peinture du garage de New York.

*Fournitures et accessoires*

IS3.70 Le montant prévu à cette rubrique (8 900 dollars), qui fait apparaître une diminution de 13 600 dollars, doit permettre de financer le coût des fournitures et accessoires nécessaires à l'exploitation des garages de New York (4 900 dollars) et Bangkok (4 000 dollars), tels que les contraventions, les reçus, les autocollants et les fournitures servant à plastifier certains documents.

**8. Services de restauration**

Tableau IS3.25

**Prévisions de recettes (montants bruts et montants nets)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	2004-2005 Augmentation (diminution)
<b>Restauration, Siège</b>			
Recettes brutes	298,5	961,5	663,0
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	911,6	952,1	40,5
Recettes nettes	(613,1)	9,4	622,5
<b>Cafétéria de la CESAP</b>			
Recettes brutes	98,6	41,6	(57,0)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	60,6	33,1	(27,5)
Recettes nettes	38,0	8,5	(29,5)
<b>Total, recettes brutes</b>	<b>397,1</b>	<b>1 003,1</b>	<b>606,0</b>
<b>À déduire : dépenses imputées sur les recettes</b>	<b>972,2</b>	<b>985,2</b>	<b>13,0</b>
<b>Total, recettes nettes</b>	<b>(575,1)</b>	<b>17,9</b>	<b>593,0</b>

Tableau IS3.26

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Autres dépenses de personnel	141,8	155,8	-	-	155,8	6,8	162,6
Frais généraux de fonctionnement	708,3	816,4	(28,6)	(3,5)	787,8	34,8	822,6
<b>Total</b>	<b>850,1</b>	<b>972,2</b>	<b>(28,6)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>943,6</b>	<b>41,6</b>	<b>985,2</b>

IS3.71 Les services de restauration du Siège seront confiés à un nouveau prestataire de services dans le courant du premier semestre 2003. La durée du nouveau contrat sera limitée à trois ans en raison du démarrage des travaux de rénovation du bâtiment du Secrétariat d'ici à 2006, conformément au plan-cadre d'équipement. Au cours de la période couverte par le contrat, un investissement de 1 million de dollars est prévu au titre des services de restauration (comprenant le remplacement du mobilier de la cafétéria du Siège et la modernisation des cafétérias du bâtiment DC-1 et de l'UNICEF), le remboursement par le prestataire de toutes les dépenses connexes (estimées à 921 000 dollars) étant prévu dans le contrat.

IS3.72 Les services de restauration de la CESAP constituent une activité autofinancée qui ne produit que des recettes marginales après déduction des frais d'entretien et du coût de remplacement du matériel de cuisine et du mobilier.

### Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

#### *Autres dépenses de personnel*

IS3.73 Le montant de 155 800 dollars, inchangé, doit permettre de rémunérer le personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) nécessaire à l'administration du contrat et à la surveillance des activités au Siège.

#### *Frais généraux de fonctionnement*

IS3.74 Le montant de 787 800 dollars inscrit à cette rubrique doit permettre de couvrir : a) les frais d'éclairage, chauffage, énergie et eau occasionnés par les services de restauration au Siège (755 800 dollars); et b) les frais d'entretien du mobilier et du matériel de cuisine à la cafétéria de la CESAP (32 000 dollars).

## 9. Autres activités commerciales

Tableau IS3.27

### Prévisions de recettes (montants bruts et montants nets)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 <i>Montants approuvés</i>	2004-2005 <i>Montants estimatifs</i>	2004-2005 <i>Augmentation (diminution)</i>
Activités commerciales à Vienne			
Recettes brutes	46,4	57,7	11,3
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	12,0	51,6	39,6
Recettes nettes	34,4	6,1	(28,3)
Centre de conférence de la CEA			
Recettes nettes	280,0	342,8	62,8
Centre de conférence de la CESAP			
Recettes brutes	545,3	424,9	(120,3)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	490,1	375,8	(114,3)
Recettes nettes	55,2	49,1	(6,0)
Total, recettes brutes	871,7	825,4	(46,3)
À déduire : dépenses imputées sur les recettes	502,1	427,4	(74,7)
<b>Total, recettes nettes</b>	<b>369,6</b>	<b>398,0</b>	<b>28,4</b>

Tableau IS3.28

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Autres dépenses de personnel	14,3	258,1	6,9	2,6	265,0	9,1	274,1
Voyages	–	10,0	(3,7)	(37,0)	6,3	0,2	6,5
Services contractuels	2,3	–	8,0	–	8,0	0,2	8,2
Frais généraux de fonctionnement	–	26,0	22,2	85,3	48,2	1,9	50,1
Fournitures et accessoires	–	22,0	(11,1)	(50,4)	10,9	0,4	11,3
Mobilier et matériel	–	186,0	(111,5)	(59,9)	74,5	2,7	77,2
<b>Total</b>	<b>16,6</b>	<b>502,1</b>	<b>(89,2)</b>	<b>(17,7)</b>	<b>412,9</b>	<b>14,5</b>	<b>427,4</b>

- IS3.75 Les locaux du Centre international de Vienne abritent, dans l'entrée principale, la boutique de l'Administration postale des Nations Unies, des expositions consacrées à l'ONU, un café, un salon de coiffure et un magasin de fleurs. Le café, le salon de coiffure et le magasin de fleurs sont administrés par l'ONU et exploités par des entreprises extérieures. Ces dernières remboursent à l'ONU tous les frais d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau et versent également un droit annuel fixe ou un pourcentage de leurs recettes brutes à l'Office des Nations Unies à Vienne.
- IS3.76 Pour l'exercice biennal 2004-2005, le montant des recettes brutes devant être versé par les entreprises extérieures est estimé à 57 700 dollars, dont 24 400 dollars devraient provenir du café, 16 500 dollars du salon de coiffure et 16 800 dollars du magasin de fleurs.
- IS3.77 L'autre élément inscrit à cette rubrique a trait aux Centres de conférence de la CEA et de la CESAP. Pour l'exercice biennal 2004-2005, les recettes brutes totales du Centre de conférence de la CESAP sont estimées à 424 900 dollars, produit de la location de ses locaux à d'autres organisations. Le montant estimatif des dépenses doit permettre de couvrir les frais d'entretien du Centre proportionnellement aux activités de location. Le montant net des recettes provenant de la location du Centre de conférence de la CEA sont estimées à 342 800 dollars. Les frais d'entretien sont imputés de façon centralisée au compte de dépenses du Centre.

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)***Autres dépenses de personnel*

- IS3.78 Le montant de 265 000 dollars, qui doit permettre de couvrir des dépenses de personnel liées à l'administration des contrats portant sur les activités commerciales susmentionnées, comprend :
- a) un montant de 42 100 dollars au titre du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) nécessaire à Vienne; b) un montant de 159 500 dollars au titre du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) à prévoir à Bangkok, où ce montant servira à financer l'équivalent de deux postes d'agent local à affecter aux activités administratives occasionnées par la location du Centre de conférence; et c) un montant de 63 400 dollars au titre des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit à verser aux agents de sécurité et au personnel temporaire recruté pour apporter une aide à l'occasion d'expositions et fournir un appui dans le domaine audiovisuel.

*Voyages*

- IS3.79 Le nouveau montant prévu à cette rubrique, soit 6 300 dollars, permettra de couvrir les frais de voyage des fonctionnaires qui doivent représenter la CESAP à la réunion annuelle des responsables des services de conférence organisée chaque année par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à New York ou à Genève, et de ceux qui participeront à des réunions régionales en vue de promouvoir le Centre de conférences de la CESAP.

*Services contractuels*

- IS3.80 Le montant prévu à ce titre à Vienne, soit 8 000 dollars, doit permettre de couvrir le coût des services contractuels liés aux services offerts au public au Centre international de Vienne.

*Dépenses générales de fonctionnement*

- IS3.81 Le montant prévu à ce titre à la CESAP, soit 48 200 dollars, doit permettre de couvrir le coût de la location de matériel (10 200 dollars), des services contractuels de nettoyage (10 000 dollars), les frais d'électricité, d'énergie et d'eau (14 200 dollars), de la location de matériel (4 700 dollars) et les dépenses liées à la location et à l'utilisation de lignes téléphoniques (9 100 dollars).

*Fournitures et accessoires*

- IS3.82 Le montant prévu à ce titre à la CESAP, soit 10 900 dollars, servira à acheter des pochettes d'information, des brochures, des supports promotionnels et des fournitures destinées à l'information du public.

*Mobilier et matériel*

- IS3.83 Le montant de 74 500 dollars doit permettre d'acheter ou de remplacer du matériel destiné au Centre de conférences de la CESAP, dont des chaises, des écrans d'ordinateur, un projecteur à cristaux liquides, deux ordinateurs bloc-notes, une photocopieuse, des microphones sans fil et deux enregistreurs numériques.

## B. Appui au programme

### Groupe des comptes de recettes

Tableau IS3.29

#### Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2004-2005 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	636,6	749,6	(144,6)	(19,2)	605,0	35,4	640,4
<b>Total</b>	<b>636,6</b>	<b>749,6</b>	<b>(144,6)</b>	<b>(19,2)</b>	<b>605,0</b>	<b>35,4</b>	<b>640,4</b>

Tableau IS3.30

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2002- 2003	2004- 2005	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2002- 2003	2004- 2005
			2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
P-4/3	1	1	–	–	–	–	1	1
<b>Total partiel</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	–	–	–	–	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	3	2	–	–	–	–	3	2
<b>Total partiel</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	–	–	–	–	<b>3</b>
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	–	–	–	–	<b>4</b>

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)***Postes*

- IS3.84 Le montant de 605 000 dollars, qui fait apparaître une diminution de 144 600 dollars, doit permettre la reconduction d'un poste P-4 et de deux postes d'agent des services généraux (autres classes) dont les titulaires s'occupent de la comptabilité des recettes. La diminution correspond à la suppression d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) imputable à la réduction générale des activités productrices de recettes.

Tableau IS3.31

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires***Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation***Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**  
(A/56/7, chap. II)

S'agissant de l'exploitation du garage du Siège, le Comité consultatif a recommandé de mieux coordonner les travaux de réparation et d'entretien afin de gêner le moins possible les membres des délégations et le personnel (par. IS3.3).

Le Comité consultatif a rappelé la recommandation qu'il avait formulée au paragraphe IS3.2 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal

La Division de la gestion des installations s'efforce d'effectuer tous les travaux de réparation et d'entretien nécessaires dans le garage, y compris dans les périodes où il y a une situation d'urgence, de façon à gêner le moins possible les membres des délégations et le personnel.

La question est toujours à l'étude. Il sera rendu compte des résultats de cette étude au moment de l'examen du chapitre par le Comité consultatif.

2000-2001 (A/54/7) concernant l'analyse de toutes les conséquences du versement des taxes locales sur les ventes d'articles-cadeaux et a noté que la question était encore à l'étude. Il a appelé l'attention sur ce retard, qui lui paraissait excessif, et a demandé que les résultats de l'étude soient communiqués, par son intermédiaire, à l'Assemblée générale, en temps voulu pour qu'il puisse en être tenu compte lors de l'examen du projet de budget-programme (par. IS3.4).

S'agissant de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (voir A/55/546, par. 16 à 21), le Comité consultatif a considéré, du fait que les recettes tirées de la vente de timbres continuaient à diminuer et que la possibilité d'un déficit n'était pas à écarter, qu'il fallait repenser complètement la manière dont était gérée cette activité; qu'il faudrait étudier la possibilité de conclure un contrat de sous-traitance avec une entreprise spécialisée dans la production et la commercialisation de matériel philatélique; et qu'il faudrait aussi étudier la possibilité d'obtenir de l'Administration postale du pays hôte des taux de remboursement plus favorables (par. IS3.8).

S'agissant de la librairie de l'Organisation des Nations Unies, le Comité consultatif a souscrit à la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que soit envisagé le recours aux services d'un sous-traitant ayant de l'expérience dans le secteur du livre ou de la vente de détail (A/55/546, par. 27). De l'avis du Comité, le choix du sous-traitant est particulièrement important étant donné l'occasion exceptionnelle ainsi offerte à l'Organisation de vendre par l'intermédiaire de la librairie (sur place, par correspondance ou par

Suite à une étude de marché approfondie, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies a lancé, au cours du dernier trimestre 2002, une invitation à soumissionner concernant la sous-traitance de ses opérations à New York. Malheureusement, elle a reçu une seule réponse d'une entreprise qui a soumis une offre partielle, laquelle a été jugée inacceptable sur le plan technique et non viable sur le plan économique. L'Administration postale réexamine actuellement la question afin de déterminer si la sous-traitance de certaines de ses fonctions, voire de toutes, peut être une solution économique et viable. Les résultats de cet examen seront présentés à l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session, dans le cadre du rapport prévu sur l'avenir de l'Administration postale.

La Section met actuellement au point une invitation à soumissionner concernant la gestion de la librairie. Une telle invitation avait déjà été publiée en 2002, à laquelle un seul soumissionnaire avait répondu. C'est le personnel de cette entreprise qui est actuellement employé dans la librairie. Consciente de la nécessité de confier la gestion de la librairie à une entreprise qui a de l'expérience dans le domaine de la vente de détail, la Division des achats élabore actuellement une deuxième invitation à soumissionner dans l'espoir de trouver un sous-traitant qui réponde mieux aux besoins. Il faut souligner qu'il n'est pas souhaitable d'externaliser complètement la gestion de la librairie, car l'Organisation est mieux à même de réagir rapidement lorsqu'elle garde le contrôle de ses activités, comme

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

S'agissant de la librairie de l'Organisation des Nations Unies, le Comité consultatif a souscrit à la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que soit envisagé le recours aux services d'un sous-traitant ayant de l'expérience dans le secteur du livre ou de la vente de détail (A/55/546, par. 27). De l'avis du Comité, le choix du sous-traitant est particulièrement important étant donné l'occasion exceptionnelle ainsi offerte à l'Organisation de vendre par l'intermédiaire de la librairie (sur place, par correspondance ou par

Internet) un large éventail de produits non limité aux seules publications des Nations Unies ou aux produits ayant un rapport avec les Nations Unies mais incluant également des produits en rapport avec des thèmes dont s'occupent les Nations Unies : désarmement, activités dans le domaine humanitaire, développement, etc. (IS3.10).

En ce qui concerne les services de restauration (voir *ibid.*, par. 32 et 33), le Comité consultatif a estimé qu'il était nécessaire de réexaminer les services de restauration au Siège et leur coût effectif pour l'Organisation. À cette fin, il faudrait prendre en considération les besoins spécifiques des délégations, du personnel et du public. Le Comité a rappelé à cet égard que la question du réaménagement du buffet des visiteurs afin de le rendre plus attrayant était traitée dans le rapport du Secrétaire général sur la promotion du programme d'accueil des visiteurs (A/55/835). Le Comité estimait que les possibilités commerciales offertes par les services de restauration au Siège étaient telles qu'il devrait être possible de conclure des accords

La Section met actuellement au point une invitation à soumissionner concernant la gestion de la librairie. Une telle invitation avait déjà été publiée en 2002, à laquelle un seul soumissionnaire avait répondu. C'est le personnel de cette entreprise qui est actuellement employé dans la librairie. Consciente de la nécessité de confier la gestion de la librairie à une entreprise qui a de l'expérience dans le domaine de la vente de détail, la Division des achats élabore actuellement une deuxième invitation à soumissionner dans l'espoir de trouver un sous-traitant qui réponde mieux aux besoins. Il faut souligner qu'il n'est pas souhaitable d'externaliser complètement la gestion de la librairie, car l'Organisation est mieux à même de réagir rapidement lorsqu'elle garde le contrôle de ses activités, comme c'est le cas pour la librairie.

Début février 2003, le Comité consultatif a été informé des résultats de la procédure d'appel d'offres relative au choix d'un nouveau prestataire de services, qui était alors en cours. Une nouvelle entreprise a été sélectionnée. Comme c'est déjà le cas avec le titulaire actuel du contrat, le nouveau prestataire devra verser à l'Organisation des Nations Unies quelque 500 000 dollars de loyer annuel et rembourser les frais qu'elle supporte du fait des activités de restauration ayant lieu en dehors des heures normales de travail. En outre, le nouveau prestataire devra verser à l'Organisation une redevance représentant 15 % du chiffre d'affaires réalisé au titre des services de restauration extérieurs, et investir une somme de 1 million de dollars dans la rénovation et le remplacement du matériel des services de restauration. La durée initiale du contrat sera de trois ans, avec la possibilité de trois prorogations d'un an chacune.

En ce qui concerne les services de restauration (voir *ibid.*, par. 32 et 33), le Comité consultatif a estimé qu'il était nécessaire de réexaminer les services de restauration au Siège et leur coût effectif pour l'Organisation. À cette fin, il faudrait prendre en considération les besoins spécifiques des délégations, du personnel et du public. Le Comité a rappelé à cet égard que la question du réaménagement du buffet des visiteurs afin de le rendre plus attrayant était traitée dans le rapport du Secrétaire général sur la promotion du programme d'accueil des visiteurs (A/55/835). Le Comité estimait que les possibilités commerciales offertes par les services de restauration au Siège étaient telles qu'il devrait être possible de conclure des accords contractuels avantageux aussi bien pour le prestataire que pour l'ONU sans porter atteinte au caractère exceptionnel du site. Le Comité avait été informé que l'accord conclu avec le sous-traitant actuel pour le restaurant du personnel, la cafétéria et le restaurant des délégués expirerait en avril 2003. Le Comité a demandé à être consulté avant la conclusion de tout nouvel accord contractuel (par. IS3.12).

Début février 2003, le Comité consultatif a été informé des résultats de la procédure d'appel d'offres relative au choix d'un nouveau prestataire de services, qui était alors en cours. Une nouvelle entreprise a été sélectionnée. Comme c'est déjà le cas avec le titulaire actuel du contrat, le nouveau prestataire devra verser à l'Organisation des Nations Unies quelque 500 000 dollars de loyer annuel et rembourser les frais qu'elle supporte du fait des activités de restauration ayant lieu en dehors des heures normales de travail. En outre, le nouveau prestataire devra verser à l'Organisation une redevance représentant 15 % du chiffre d'affaires réalisé au titre des services de restauration extérieurs, et investir une somme de 1 million de dollars dans la rénovation et le remplacement du matériel des services de restauration. La durée initiale du contrat sera de trois ans, avec la possibilité de trois prorogations d'un an chacune.

---

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

---

Le Comité consultatif a recommandé de faire en sorte que les accords contractuels comportent une clause prévoyant un audit annuel indépendant, réalisé aux frais du sous-traitant. En outre, les accords devraient assurer à l'ONU un taux de rendement équitable, au prix du marché, pour les locaux qu'occupent les sous-traitants.

Le Bureau des services centraux d'appui a pris note de la recommandation selon laquelle les accords contractuels devraient comporter une clause prévoyant un audit annuel indépendant réalisé aux frais du sous-traitant. À cet effet, une clause spécifiant que des audits indépendants des états financiers du sous-traitant doivent être réalisés en tant que de besoin a été insérée dans les contrats. Toutefois, de l'avis du Bureau, les frais d'audit devraient être pris en charge par l'Organisation et non par le sous-traitant afin de garantir l'impartialité des auditeurs.

---